

L'Eglise et le monde associatif

par Christian HOUEL

Voilà un sujet de réflexion intéressant ! Nous y sommes, pour la plupart impliqués puisque nos Eglises ont, dans leur grande majorité le statut d'association 1901 ou 1905. Donc nous faisons, comme Mr Jourdain faisait de la prose sans le savoir, partie du monde associatif ; c'est une volonté délibérée pour certains, un mal nécessaire pour d'autres, et une « plaie » pour beaucoup, obligeant chaque année à convoquer (quel mot) une assemblée générale...

De ce fait, nous sommes aux yeux de la loi, une association simple selon la loi de 1901, si tel est notre choix, ou selon les amendements spécifiques de 1905, une association culturelle, ou nous pouvons être une association non déclarée (aucune reconnaissance légale), choix hasardeux aujourd'hui. Etre une association au même titre que les autres, donne des droits et des devoirs, à nous de les utiliser pour le royaume de Dieu, ou de ne pas les utiliser.

Nous avons choisi à Saint-Maur de faire partie du monde associatif local et de nous inscrire dans cette dynamique associative qui, dans la majorité des cas, est au service des uns, des autres, dans des domaines divers et variés... Alors en quelques mots, notre expérience et mes réflexions...

Point de départ

Notre entrée dans le monde associatif a commencé il y a plus de 15 ans avec la participation à la Journée des Associations. Il fallait se faire enregistrer officiellement, nous l'avons fait et depuis, l'implication a évolué tant au niveau de l'Eglise que des membres ; un certain nombre de personnes se sont investies dans des associations, principalement d'entraide (alphabétisation, soutien scolaire, parents d'élèves, etc..)

Au niveau du CEP, les liens de confiance et de partenariat se sont noués dans le temps. Une des premières démarches a été la demande auprès de la Mairie de l'autorisation pour une Expo-Bible, occasion de prendre contact avec les différents services de la ville, une autre fut la participation du CEP, à la demande du *Service d'animation municipale*, dans des joutes d'eau lors de fêtes municipales. Plusieurs membres, dont un ancien, n'ont pas eu peur de « se mouiller » à cette occasion, au propre et au figuré, afin d'animer cette après-midi festive (nous avons d'ailleurs une coupe puisque nous avons gagné le 1^{er} prix !). Il avait été aussi demandé aux Flambeaux de confectionner des panneaux pour décorer l'entrée de la fête (matériaux financés par le Service d'animation).

Sous la conduite d'une cheftaine, ils ont travaillé sur l'histoire de la ville et dessiné puis peint 5 grandes fresques de 3 m sur 2 qui ont été très appréciées. Tout cet investissement a montré que nous avons le souci de la ville et de sa vie sur un plan large, tout en restant fidèle à ce qui est le mandat de l'Eglise dans la ville : être un témoin.

Cette participation a été le facteur déclencheur de possibilités d'action et de présence plus importantes.

Notre démarche est d'être présents et acteurs dans la ville, en relation et en partenariat avec les autorités, les autres Eglises et certaines autres associations sur la ville (associations sportives, caritatives ou culturelles). Si nous voulons lier la parole au geste, et témoigner au sein de la population, il nous faut nous investir là où les choses se passent.

Nos objectifs :

- Témoigner de Jésus-Christ de façon variée et Imaginative, mais claire.
- Manifester notre intérêt pratique pour notre ville et pas uniquement dans le domaine social.
- Etre présents dans la ville.
- Etre connus, et reconnus, comme le sont les autres Eglises chrétiennes.
- Mettre au service de la ville nos dons et capacités pour le bien de tous, comme le dit Jérémie : *Recherchez le bien (shalom : la paix) de la ville où je vous ai déportés, et priez l'Eternel en sa faveur, car de sa prospérité dépend la vôtre»* (Jr 29.7).

Réalisations diverses

Je crois pouvoir dire qu'aujourd'hui, sur un certain nombre de projets, nous sommes partenaires de la ville et de certaines associations. Nous avons été à l'initiative de la création d'un *Week-End de vente de solidarité*, regroupant diverses associations d'entraide sur Saint-Maur : le *Secours Catholique*, l'*APEI* (Association des Parents d'Enfants Inadaptés), *Enfants d'ici et d'ailleurs*, *Approche* (Association locale d'aide à la réinsertion), la *Société Saint-Vincent-de-Paul*.

La municipalité met gratuitement à notre disposition une grande salle pour y faire nos ventes, elle fournit des affiches et différentes choses pour animer ces journées (fleurs, assiettes, percolateurs, etc...)

Ces ventes sont très diverses : les produits du SEL, des objets fabriqués ou donnés par les membres du CEP. Le but affiché est de soutenir un projet missionnaire ou un projet chrétien à objectif humanitaire en Afrique.

Le CEP a mis sur pied pour les fêtes de Noël une chorale formée de catholiques, de réformés et d'évangéliques pour témoigner de façon claire et intelligente du réel sens de Noël et de l'espérance en Jésus-Christ dans la rue. Cette chorale s'est produite 2 années de suite sur les marchés et les places de Saint-Maur. Ce fut pour nous une occasion de témoigner clairement puisque dans chaque lieu où se produisait la chorale, un mot a pu être dit sur le pourquoi de ces cantiques, des feuilles de chants avec un texte biblique (imprimés par la Mairie !) ont pu être distribués au public et cela a permis à certains catholiques de pouvoir ouvertement témoigner de leur foi, ce qui est un peu inhabituel pour eux... Mais ils se sont réjouis de cette possibilité...

Nous sommes aussi responsables de l'Aumônerie de plusieurs maisons de retraite.

Précautions

L'Eglise n'a pas créé d'association spécifique pour ces actions. De façon précise, l'étiquette utilisée et présentée dans toutes ces manifestations est celle de l'Eglise ; pour les stands comme ceux de jeux ou les stands du SEL, la structure utilisée est celle de l'association *Eau Vive*, association 1901.

Il est clair que des animations à caractère payant comme les Flambeaux ont pu en animer lors de fêtes municipales ne sont pas des « kermesses d'Eglise » camouflées. L'argent recueilli est destiné à des associations d'entraide (SEL, Armée du Salut), ce qui nous permet d'ailleurs d'autres relations avec des sociétés pour obtenir des « lots à donner » !).

En guise de conclusion

Dans une telle démarche, tout n'est pas aussi facile que cela le semble quand je l'écris ! Cela demande de l'investissement personnel, du temps, des forces, des démarches...

Mais il y a de la place pour les différentes tranches d'âge de l'Eglise. Tous peuvent s'investir, les jeunes (Flambeaux, groupe de jeunes) sont assez sollicités pour aider, prendre en charge, gérer, les différents aspects liés à l'organisation et au déroulement de ces journées. Les moins jeunes sont aussi sollicités et participent à l'organisation.

Nous entretenons de bonnes relations avec les Eglises catholiques et protestantes de Saint-Maur. Je n'aime pas le terme *œcuménique* qui pour moi n'exprime pas le sens de ce que nous vivons à Saint-Maur. Je préfère parler de « partenariats chrétiens ponctuels ». Cette démarche est basée sur une

confiance mutuelle, qui permet une possibilité d'actions communes, sans nous sentir liés, et qui conserve à notre communauté sa particularité évangélique.

Il y a un témoignage chrétien possible aujourd'hui, autrement qu'en chantant dans les rues (je caricature), ce qui n'est parfois plus possible, et mal reçu. Faire partie des réseaux associatifs, être parfois initiateur de projets, est pour moi une dimension essentielle de la place de l'Eglise dans la société, donc dans notre ville, notre quartier : Ne restons pas dans nos chapelles en faisant du misérabilisme ; nous avons des choses à offrir autour de nous, premièrement l'Evangile, et aussi des dons, des capacités, des connaissances... Rappelez-vous la parabole de Mt 25.14-30 : se limiterait-elle uniquement à la partie interne de l'Eglise ?

C'est un investissement qui en vaut la peine, qui ne remplit pas de façon magique la chapelle (l'annonce de l'Evangile vise plus le fruit que la rentabilité). Il permet une présence et un témoignage... Il faut, tout en se gardant de se laisser entraîner dans une démarche politique électoraliste, être des acteurs d'une *politique* locale (au sens étymologique du terme : ce qui concerne la vie de la cité), une politique de partenariat et d'échanges.

Il faut parfois rappeler à nos élus que la Loi 1905 nous permet d'exhorter nos membres à aller voter, sans leur dire pour qui ! La précaution indispensable, c'est de ne rien faire qui puisse nous empêcher de conserver notre liberté d'action.

Vous serez mes témoins dans Jérusalem...

C.H.